



# Le fil de la solidarité

Le journal semestriel de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie



## Edito

PAR OLIVIER STOREZ ET LILIANE QUETRON, PRESIDENT ET VICE PRESIDENTE

Les premiers mois de cette année 2022 avec son lot de crises - suites de la pandémie, guerre en Ukraine, incertitudes sur les élections... traduisent de fortes inquiétudes dans la société et dans le monde paysan.

La flambée des prix de l'énergie, les difficultés des approvisionnements, la désorganisation des marchés, la baisse du pouvoir d'achat vont avoir un impact fort dans les mois à venir. Quelle sera la capacité du monde agricole à surmonter cette période ? Les trésoreries pourront-elles faire face ? Nous craignons que cette situation n'aggrave encore l'exclusion et le mal-être des agriculteurs et la disparition prématurée d'exploitations.

En 2021, nous avons accompagné 162 familles, soit une augmentation de 22%, et malheureusement aujourd'hui cette augmentation se confirme traduisant le désarroi dans nos campagnes.

Si la réponse de l'État au mal-être se manifeste dans la mise en place des comités de pilotage... Quelle efficacité pour enrayer ce malaise ? Quels changements de politique ? Pour Solidarité, la détermination d'accompagner et de défendre est toujours là, mais suppose de retrouver des bénévoles, et une augmentation de budget. Une journée d'accueil, le 4 avril, a réuni d'éventuels candidats, des nouveaux et moins nouveaux. Cela a permis de discuter sur notre histoire et surtout sur l'éthique de l'accompagnement. Une journée très animée, en espérant que ceux qui ont découvert l'association auront envie de devenir bénévoles.

Une date à retenir : le 2 juin à Vassy, sera notre Assemblée Générale avec pour thème de débat : « Pas de comptabilité, quelles conséquences pour les agriculteurs ? ». Nous aurons des témoignages et cela sera l'occasion de présenter le travail qui est fait en collaboration avec l'AFOCG61 dont l'objectif est la réappropriation de sa gestion. La solidarité peut redonner des perspectives aux agriculteurs rencontrant des difficultés, et seule la défense collective permettra d'aller vers une société plus humaine.

### Au sommaire :

- EDITO.....	1
- VIE ASSOCIATIVE BASSE-NORMANDIE ....	2
- LE BENEVOLAT A SPBN.....	5
- SOLIDARITE AVEC L'UKRAINE.....	6
- ACTUALITES NATIONALES.....	7
- EQUIPE.....	8
- N'OUBLIEZ PAS.....	8
- AGENDA SP ET SPBN..	8

Attention, notre  
adresse a changé!

Adresse postale : Lieu-Dix, 10 rue Saint Georges, 50 000 SAINT-LÔ  
Téléphone : 09 61 44 45 38 E-mail : spbn-stlo@orange.fr

## Vie associative Basse-Normandie

### ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Notre Assemblée Générale statutaire s'est tenue le 3 février dernier à Vassy (Calvados). Nous sommes revenus sur l'activité de l'année écoulée, marquée par une **très forte hausse du nombre d'accompagnements** (qui se poursuit depuis plusieurs années), avec 74 nouveaux appels et une hausse de la charge de travail importante. SPBN s'est aussi investie dans 2 projets afin de développer d'autres leviers pour accompagner les agriculteurs à surmonter les difficultés : la réappropriation par les agriculteurs de leurs outils de comptabilité et de gestion (avec l'AFOCG61) et l'accompagnement vers des systèmes agricoles économes et autonomes (avec le Réseau des CIVAM Normands). Par ailleurs, le levier juridique a été mis à l'honneur en 2021 avec un débat sur les procédures collectives .

Chiffres de notre année 2021 ci-contre →



Assemblée Générale 2022, Vassy

### ATELIERS INFORMATIQUE

Le 16 et le 20 décembre 2021, deux ateliers de formation à l'informatique étaient proposés et animés par Simon Dubuc, animateur de formation média au CEMEA de Normandie.

Voici quelques points abordés et quelques conseils donnés, qui peuvent servir à tous :

- **France Connect** permet d'accéder facilement aux sites officiels des administrations, avec ses codes d'accès à l'une d'entre elle. Avec ses codes des impôts, on peut par exemple accéder à son compte MSA.
- Conseil pour **créer un mot de passe sécurisé et facile à retenir** : il faut souvent créer des mots de passe et il est difficile de tous les retenir! L'animatrice nous a indiqué qu'il faut au minimum 12 caractères, une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial. Pour s'en rappeler, on peut utiliser un mot de passe dont une partie est toujours la même, et une partie différente pour chaque site internet : par exemple en ajoutant la première lettre du site à consulter.
- Pour ceux qui ont un smartphone, des applications peuvent remplacer le scanner, par exemple : **Cam scanner** (télécharger avec Play store ou Apple store), cela peut être utile quand nous n'avons pas de scanner ou photocopieuse à disposition.

Formation financée par le FDVA

En raison du contexte sanitaire, nous avons choisi d'organiser une deuxième séance ouverte au public le 2 juin prochain à Vassy, ayant pour thème :

« **Pas de comptabilité, quelles conséquences pour les agriculteurs ?** »

Des agriculteurs et agricultrices accompagnés témoigneront de leur expérience. Venez vous joindre à la discussion et partager vos expériences!

### RENCONTRE AVEC LE GROUPE CIVAM BOCAGE VIROIS

Dans le cadre du partenariat entre les CIVAM et Solidarité Paysans (projet ACCORDAE), pour que les agriculteurs des groupes CIVAM connaissent bien SPBN, je suis allé à la rencontre du groupe virois.

J'ai eu un très bon accueil de leur part ; Coline, l'animatrice du groupe, a très bien organisé cette rencontre. Suite à un tour de table, une majorité du groupe avait entendu parler de SPBN mais ne connaissait pas vraiment l'association. L'échange a été très riche et un très bon dialogue s'est instauré.

Cela a permis de mieux connaître le fonctionnement et le travail fait par les salariées et bénévoles dans l'accompagnement des personnes.

Au terme de l'échange d'une durée de 2h à peu près, ils ont dit être satisfaits de cette intervention et sont prêts accueillir une personne accompagnée par SPBN dans leur groupe.

*Hubert Poupion, bénévole accompagnant et administrateur*

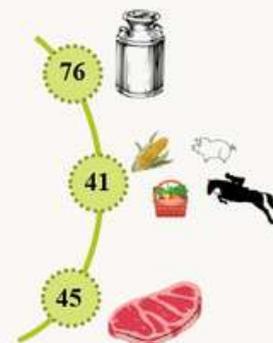
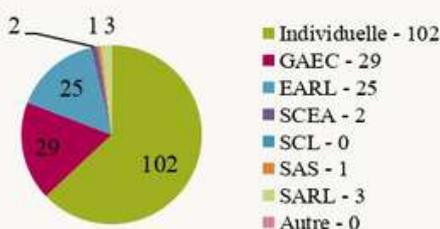


Atelier informatique, décembre 2021

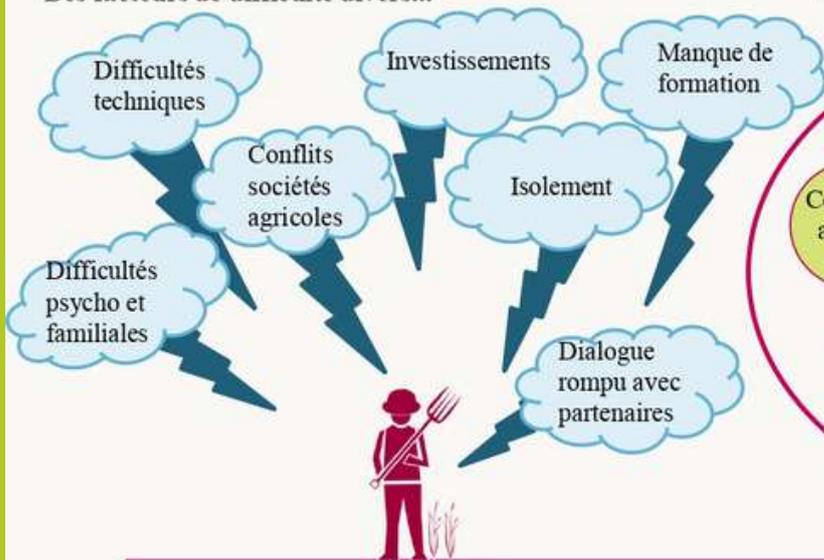
# EN 2021, SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE, C'EST...



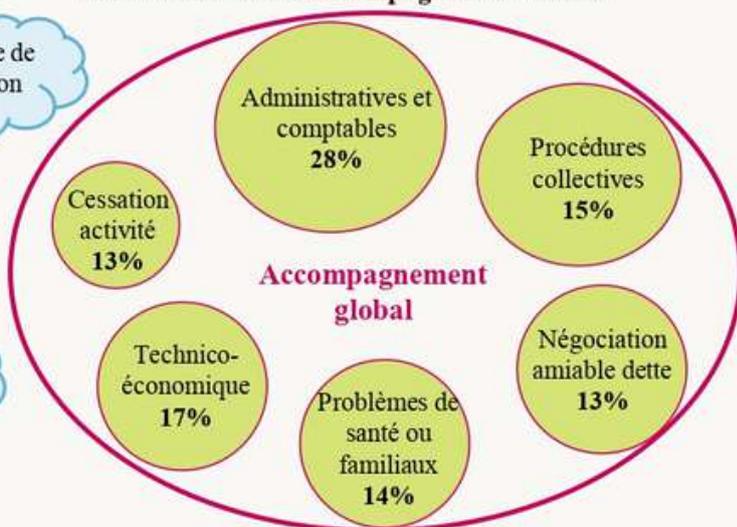
## Des exploitations variées



## Des facteurs de difficulté divers...



## et des démarches d'accompagnement variées



## Une vie associative riche



Engagements dans des Commissions Nationales (Commission Juridique, Fonds de dotation...)



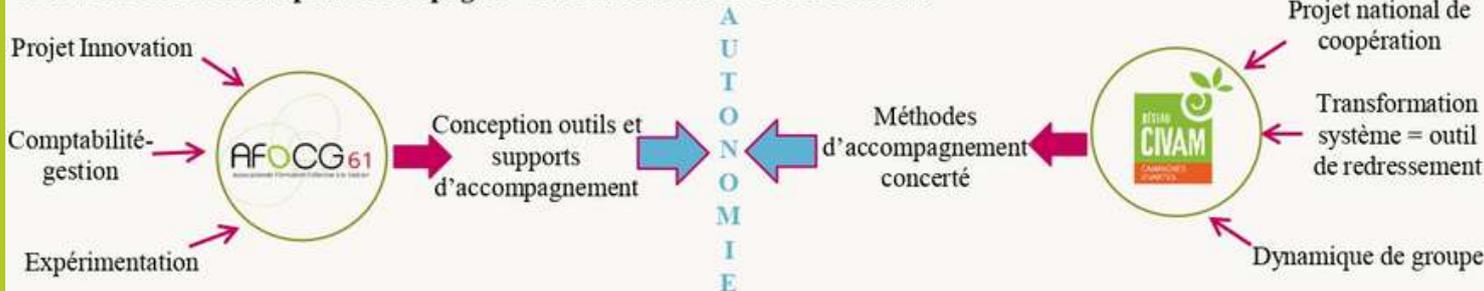
Commissions Agri'Aide 14, AgriCollectif, AREA...



## Les ressources de SPBN



## Des nouvelles missions pour accompagner vers l'autonomie et vers le collectif!



## SOLIDARITE PAYSANS PRESENTEE AUX APPRENTIS AGRICOLES

Nous avons l'habitude, à SPBN, d'aller à la rencontre des jeunes : MFR de Granville, Lycée Agricole du Robillard...

Il est important pour nous d'alerter sur ce qui peut mettre en difficulté les agriculteurs, sur ce qui peut les aider en cas de difficultés financières (notamment les procédures collectives), et d'informer les jeunes que nous existons, qu'ils peuvent faire appel à l'association s'ils ont besoin.

## UNE INITIATIVE REMARQUEE D'UN JEUNE EN FORMATION

Le 1er mars 2022, nous sommes intervenus au Centre de Formation des Apprentis de Sées à la demande de Richard LETESSIER, élève en BTS.



*On est beaucoup de futurs agriculteurs, c'est important de savoir que l'association existe*

Richard, étudiant au CFA de Sées



*Richard Letessier, apprenti, et Liliane Quetron, Vice-Présidente de SPBN*

Convaincu de l'importance de "se faire aider et de ne pas rester seul face à ses problèmes", Richard a su captiver l'attention des élèves de 5 classes de Bac Pro et de BTS.

Didier QUEVA et Liliane QUETRON, bénévoles de l'Orne, ont insisté sur l'importance de la comptabilité et de la gestion pour les futurs exploitants, afin d'être aptes à surmonter des caps difficiles qui peuvent arriver au cours d'une carrière.

Un grand merci à Richard pour l'organisation de cette rencontre!

## TACHES ADMINISTRATIVES? COMPTABILITE? GESTION : CES DOMAINES SONT-ILS L'AFFAIRE DE "SPECIALISTES?"

Pour démystifier ces domaines et les rendre abordables, compréhensibles par tous, des temps de travaux conduits par les animatrices de l'AFOCG ont été organisés en novembre et décembre dernier pour les bénévoles de SPBN.

Décoder le vocabulaire technique pour aborder les notions de comptabilité en lien avec la réalité de la ferme, expliquer où trouver les éléments clés pour comprendre la gestion d'une exploitation, faire des propositions pour organiser un espace bureau et choisir une méthode de tri-classement des documents... C'est le défi qu'ont relevé les 19 participants au cours de ces 3 journées, en élaborant ensemble les différentes parties d'un guide méthodologique. Ce guide assorti d'outils et de conseils pratiques permettra aux utilisateurs d'aborder et clarifier des notions de base auprès des agriculteurs accompagnés :

- expliquer le bilan, le compte de résultat... sous forme de schémas et dessins pour faciliter lecture et compréhension
- reconstituer avec l'agriculteur son bilan lorsqu'il n'a plus de comptabilité tenue, à partir d'une fiche traçant les biens de l'exploitation et les sources de financement extérieur
- proposer une liste des tâches et un calendrier visuel à personnaliser par l'exploitant, pour noter et anticiper ses déclarations administratives, suivre ses propres échéances.
- expliquer les mouvements de trésorerie : balance entre les ressources et besoins professionnels et privés.

Une partie sur les différents régimes d'imposition viendra compléter le guide : bénéfice réel, micro BA, quelles obligations, quelles possibilités? Des supports simples présentés par les bénévoles permettront à l'agriculteur de réfléchir et déterminer les conséquences de sa situation : montant de l'impôt et des cotisations sociales? Des prestations familiales?

Le guide va être mis en forme et proposé à l'ensemble des bénévoles courant mai 2022, afin d'être testé dans les accompagnements. Les retours des bénévoles et des agriculteurs sur les outils proposés aboutiront à la version finale qui sera diffusée dans les réseaux d'accompagnement des agriculteurs fin 2022.

*Projet financé par la Région Normandie et le FEADER*

## Le bénévolat à SPBN

### TEMOIGNAGE DE RICHARD : DEVENIR BENEVOLE APRES AVOIR FAIT APPEL

#### Qui es-tu et comment connais-tu Solidarité Paysans?

Je m'appelle Richard OLIVE, j'ai 43 ans. Je suis ancien paysagiste à mon compte, ayant eu des difficultés. J'ai décidé de faire appel à SPBN en Janvier 2021. J'ai 20 ans d'expérience dans les espaces verts dont 15 ans en tant qu'entrepreneur du paysage.

#### Quel parcours as-tu et comment sont apparues les difficultés ?

J'ai un BP Travaux Paysagers et un BTSA Aménagements Paysagers. J'ai créé mon entreprise en 2007. J'étais amoureux de mon métier, puis les problèmes personnels mais aussi probablement des erreurs de gestion ainsi qu'un manque de passion m'ont mis en difficulté. A partir de 2018, j'ai commencé à avoir de gros problèmes financiers professionnels et personnels.

#### Comment as-tu réagi face aux difficultés ?

J'ai souvent eu à négocier différents plans de règlement avec mes partenaires divers (banque, MSA, impôts, comptables...). Fin 2018, j'ai dû effectuer un plan de surendettement avec la Banque de France, que je rembourse toujours.

#### Comment as-tu connu Solidarité Paysans, et qu'est-ce que l'accompagnement t'apporte ?

J'ai contacté SPBN grâce à la MSA Côtes Normandes, sur conseil de l'assistante sociale. Cette association, en particulier le binôme qui m'a accompagné : Olivier STOREZ (qui est aussi président) et Axelle PILON VUILLERMET, animatrice, m'ont mis en confiance.

Ils m'ont accompagné à étudier les différentes options. Avec eux, j'ai choisi de stopper mon activité par le biais de la liquidation judiciaire.

Aujourd'hui, je remercie Axelle et Olivier S. de m'avoir aidé dans mes démarches et redonné un peu confiance en moi.

#### Aujourd'hui, tu es aussi bénévole, qu'est-ce qui te motive ?

En effet, ayant été bien accompagné, j'ai voulu adhérer et intégrer l'association en tant que bénévole. J'ai proposé mes services et compétences au Conseil d'Administration et au Bureau, en prenant le poste de Secrétaire. J'aime le monde associatif et il ne m'est pas inconnu puisque j'ai été bénévole et Président de la MJC de Pont-l'Évêque et je suis aussi bénévole au sein de l'association du Livre à Pont-l'Évêque, et à Emmaüs.

J'ai intégré le groupe communication car j'aime la communication écrite ou orale mais j'aime aussi partager des idées ou connaissances avec d'autres personnes. J'en ai besoin également pour vaincre mon naturel timide et m'extérioriser. Je suis un peu introverti et j'ai besoin d'opportunités pour pouvoir m'exprimer. Le fait de m'investir m'aide à m'exprimer, rencontrer des personnes de tous milieux, pouvoir partager différentes expériences, même concernant d'autres associations. Etre bénévole à Solidarité Paysans n'est que bénéfique pour moi. J'espère pouvoir apporter du soutien, des compétences, de la gaieté également, pour celles et ceux qui en auraient besoin.

### JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX

Le 4 avril dernier, nous étions 18 réunis à Louvigny pour accueillir les nouveaux bénévoles et candidats bénévoles.

Un moment convivial et chaleureux apprécié par les participants.

Retours à chaud : "Des échanges riches," "des cas et exemples concrets permettant à chacun de se projeter", "un groupe très intéressant et ouvert d'esprit", "de l'écoute, de la convivialité, du respect", "de l'humanité".

### DIFFERENTES FACONS DE S'ENGAGER

-  L'accompagnement individuel
-  L'accompagnement en collectif (petits groupes d'agriculteurs)
-  Participer à l'organisation d'événements conviviaux (piques-niques, journées conviviales, etc.)
-  Participer à l'organisation de l'AG et du débat annuel
-  La communication
-  La participation à des commissions sur la défense collective (juridique, droits sociaux..)
-  Selon les compétences / expériences : former l'équipe sur un sujet
-  Prendre des responsabilités au Conseil d'Administration et/ou au Bureau

...

## *Solidarité avec l'Ukraine*

L'Ukraine est un pays à la frontière entre 2 mondes : la Russie et l'Europe.

Nous sommes consternés par les événements qui se déroulent à notre porte, nous sommes bien démunis face à cette démonstration de force pour annexer un pays au nom d'une propagande basée sur le mensonge.

Vladimir Poutine souhaite retrouver la grande Russie du temps des tsars on pourrait le comparer à Ivan le terrible, Tsar sanguinaire. Comment, au 21ème siècle, peut-on s'en prendre à des villes, avec des habitants qui n'ont rien demandé, que peut-on reprocher à ces Ukrainiens si ce n'est que d'être dans un pays qui est convoité pour ses richesses et son territoire?

Toutes les enclaves risquent d'être prises à parti, la Moldavie et la Pologne sont menacées... qui peut arrêter cette progression inexorable?

**Solidarité, voilà le mot qui revient comme leitmotiv, bien sûr il faut venir en aide aux personnes qui sont sur les routes depuis ce triste 24 février 2022.**

Les paysans ukraniens doivent avoir d'autres préoccupations que la météo ou les cours des marchés. On vole la vie à des millions de personnes en toute impunité (cela nous renvoie à des heures sombres de la seconde guerre mondiale). Un seul homme, par sa volonté peut mettre le chaos sur la planète entière.

Géographiquement nous sommes à la jonction de l'Europe et la Russie. Nous entendons depuis des décennies que **l'Ukraine est le grenier à blé, ses richesses sont aussi le gaz, une industrie portuaire avec Odessa qui permettait de commercer avec les pays importateurs de blé (les pays du Maghreb, Moyen Orient)**. Là, le pays ne va peut-être plus pouvoir nourrir son peuple. Nous sommes dans les mêmes circonstances que les villageois du Moyen Age qui subissaient les Invasions Barbares détruisant tout sur leur passage. Au nom du libre échange nous avons signé des contrats avec l'Ukraine, gaz, semences de maïs, tournesol. Il faut se rendre à l'évidence que la frappe de la Russie a pour but de destabiliser les pays occidentaux. Attention aux voix qui admirent la fermeté de Poutine, il faut dire que ces propos étaient mis en avant, quand l'offensive n'était pas commencée.

Aujourd'hui nous avons l'information en continu avec les chaînes qui ne vivent que sur le commerce de ces événements en les décrivant sans cesse sans donner de solution.

Mais qui, en ces circonstances, a des solutions à proposer? La diplomatie montre ses limites, mais pour autant, les marges de manœuvre sont étroites voir inexistantes.

La géopolitique n'est pas une science aisée, concilier les intérêts économiques et l'intérêt des populations reste un exercice d'équilibriste. Les politiques qui ont été menées depuis des décennies, sont basées sur la mondialisation, à notre niveau, nous subissons les variations des cours des matières premières fixés par le commerce international. Le marché mondial, nous en voyons aussi les limites, lors des délocalisations, nous perdons un peu plus d'autonomie et de savoir-faire.

Le pouvoir d'achat qui est au cœur des discussions, prix de l'énergie, des intrants, comment faire face, il faut une nouvelle fois s'adapter, c'est le maître-mot, chacun doit trouver des solutions, la dépendance reste ce dont il est le plus difficile de s'émanciper, quand des organisations agricoles ont pris le dessus, pour tracer un schéma qui intègre et ne laisse pas la place au libre-arbitre. Nous sommes étouffés par les dettes, les difficultés techniques dues aux contraintes, le travail étant pour certains la seule solution pour s'en sortir, en rajoutant des ateliers, des surfaces supplémentaires...

Relever la tête, pour ne pas s'écraser sur le mur qui se dresse devant nous.

**Difficile dans ce contexte de faire des prévisions.** Pour l'instant le prix du lait et le prix de la viande sont plutôt porteurs, le marché du porc reprend un peu, certaines filières sont plus impactées, les volailles, les palmipèdes (grippe aviaire) mais les charges de structures risquent de flamber (GNR, engrais, gaz, aliments).

**Il ne faut pas se laisser griser par les prix des produits, il est important de garder la maîtrise de ses coûts de production.**

Il est plus que temps de reprendre la main sur nos exploitations, bien comprendre dans quelles mesures nous pouvons faire face à la charge de travail, aux démarches administratives.

N'oublions pas de vivre et profiter des moments de bonheur, même petits, ils sont essentiels.

**L'avenir est à construire, ne cédon pas au découragement, unissons nos forces et nos idées.**

**Rien n'est écrit, soyons tous acteurs de notre vie, solidairement.**

*Géraldine, bénévole*

## Actualités nationales

### PLAN DE RESILIENCE GUERRE EN UKRAINE

Depuis le début de la guerre en Ukraine, des augmentations brutales de certaines charges ont eu lieu : augmentation des prix des engrais, du carburant, de l'alimentation animale... Le 16 mars dernier, le gouvernement a annoncé un plan de résilience avec plusieurs mesures concernant les agriculteurs :

- **Prise en charge partielle du surcoût de l'alimentation animale**

Enveloppe de 489 millions d'euros.

Durée, délai : 4 mois à partir du 1er avril, premiers versements sous deux mois

Eligibilité : entreprises ayant acheté au minimum 3 000 € de concentrés entre le 15 mars et le 1er juillet 2022 ;

Plusieurs catégories selon le taux de dépendance.

- **Remise de 15 centimes HT sur le GNR** (avec la TVA, cette remise s'élève à 18 centimes en France métropolitaine)
- **Remboursement anticipé** (dès avril 2022, contre juillet en 2021) de la TICPE de 2021 et, sur demande, un acompte de 25% pour la TICPE 2022, seront versés après déclaration, dès le 1er mai 2022.
- **Eligibilité des agriculteurs à l'aide aux entreprises consommatrices de gaz et d'électricité.**

Eligibilité : entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent au moins 3% des charges, et qui deviendraient déficitaires en 2022 du fait du renchérissement de leurs dépenses en énergie,

La moitié du surplus de dépenses énergétiques sera prise en charge, dans la limite de leurs pertes.

Mesure mise en œuvre dès que possible pour la période du 1er mars au 31 décembre 2022.

- **Hausse de l'enveloppe dédiée aux prises en charge de cotisations sociales** de 60 millions d'euros supplémentaire

Plus d'information : 02 31 300 200 (numéro unique normand)

### GRIPPE AVIAIRE - IAHP (Influenza Aviaire Hauthement Pathogène) Le retour! Une habitude? Crise tous les ans? Crise d'un système?

Arrêté au 22 avril 2022 les chiffres du ministère énumérant les foyers sont de :

- 1 330 élevages basés essentiellement dans le Sud-Ouest (465) et les Pays de Loire (850) soit environ 15 millions de volailles (chiffres exacts non communiqués)
- 30 basse-cours
- 46 de faune sauvage ou captive

En général un foyer de faune sauvage c'est 1 ou maxi 10 oiseaux retrouvés morts.

Le problème, nous dit-on, vient des oiseaux sauvages en migration. La solution : toutes les volailles de France doivent être confinées en bâtiment du 15 novembre au 15 mars.

Est-ce bien la solution? A regarder la carte, très peu d'oiseaux sauvages trouvés dans les zones d'élevage sinistrées. Pourquoi autant d'élevages, tous claustrés en bâtiments touchés?

Si la désinfection puis un vide sanitaire obligatoire dans un élevage touché est la bonne solution, l'abattage préventif dans la zone autour est-il une bonne décision des autorités?

Cette année, la Vendée et le Maine et Loire sont très touchés, les couvoirs (production de poussins, cantons, oisons...) étant concentrés dans cette région tout l'approvisionnement d'une majorité des éleveurs sera déstabilisé.

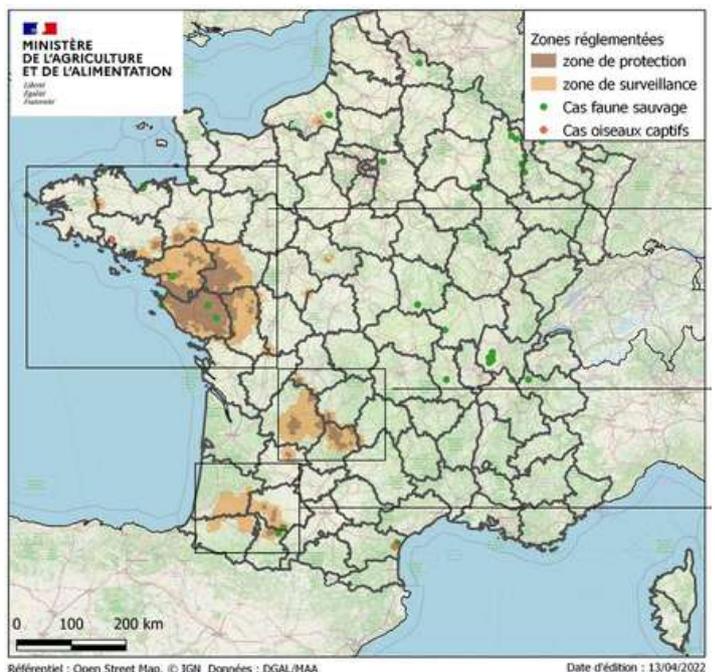
Tous les types d'élevages sont impactés.

Les labels plein-air ne tiennent plus compte des cahiers de charges.

Les producteurs en vente directe, bio ou fermier, sont contraints d'enfermer les volailles ou d'être hors la loi.

L'avenir est bien sombre, beaucoup d'éleveurs risquent d'arrêter dans des conditions très difficiles.

Ne doit-on pas réfléchir à ces modèles de filières volailles?



Zones réglementées liées aux foyers et cas sauvages IAHP détectés en France (source site Ministère de l'Agriculture)

### COMITES DEPARTEMENTAUX DEDIES AU MAL-ÊTRE AGRICOLE

Suite à la présentation par le gouvernement, le 23 novembre dernier, de sa feuille de route pour lutter contre le mal-être des agriculteurs en difficulté, des Comités Départementaux dédiés au mal-être agricole vont être déployés dans toute la France.

Dans chaque département, il y a un comité plénier (réunions au moins deux fois par an) et un comité technique.

SPBN a déjà été appelée à participer aux Comités du département de l'Orne (comité technique) et de la Manche (comité plénier).

Le comité technique est l'organe opérationnel, réunissant un nombre réduit d'interlocuteurs référents.

Le comité plénier met en réseau un grand nombre d'acteurs intervenant auprès des agriculteurs : DDT, MSA, ARS, représentants des collectivités locales, syndicats, Chambre d'Agriculture, SAFER, GDS, organismes de formation, comptables, banques, assurances, vétérinaires, médecins, associations, etc.

## Bienvenue aux nouveaux bénévoles

### FLORENCE CHEVALIER- équipe de la Manche

Je ne suis pas comme beaucoup d'entre vous une agricultrice ou ancienne agricultrice, mes grands parents paternels l'étaient et ma fille l'est aujourd'hui ;

J'étais conseiller financier, spécialisé en placements, assurances et crédits immobiliers ;

A 45 ans, j'ai totalement changé de vie, pris une retraite anticipée et créé mon entreprise, je fabriquais des jouets en bois et je faisais également des tableaux en acrylique.

Aujourd'hui à la retraite, j'ai aidé il y a 6 ans ma fille et mon gendre à concrétiser leur projet de ferme bio pour l'élevage de porcs en plein air, fait l'étude de marché, et surtout beaucoup aidé à l'installation, mise en place des clôtures, des bâtiments, et maintenant je m'occupe plutôt de l'administratif et de la comptabilité.

Cela m'a permis de prendre encore plus conscience des difficultés de ce métier, de l'isolement de beaucoup d'agriculteurs, dû en grande partie aux heures passées sur l'exploitation.

J'ai toujours fait du bénévolat dans différents domaines, écoles, comité des fêtes, hôpital... et quand j'ai rencontré quelqu'un de l'association Solidarité Paysans,

j'ai compris que je pouvais à nouveau me rendre utile, autant pour être à l'écoute, donner un soutien moral, tout autant que pour les démarches administratives et comptables.

Donner un peu de son temps pour redonner de l'espoir et aider ceux qui en ont besoin, telle pourrait être ma devise!

### REMY LOUVEL - équipe de l'Orne

J'habite à Avrilly et j'étais éleveur laitier. J'ai pris ma retraite en 2016 en transmettant ma ferme. Je suis bénévole depuis octobre dernier. Lorsque j'étais en activité, j'ai souvent rencontré des agriculteurs qui avaient des difficultés et en particulier avec leur comptabilité. J'avais l'impression que certains ne faisaient pas toujours leurs choix eux-mêmes, et avaient du mal à sortir du système dans lequel ils étaient. J'étais adhérent à l'AFOCG. Je me suis engagé à Solidarité Paysans pour aider les agriculteurs en difficulté, apporter un soutien moral, discuter, écouter, comprendre comment les difficultés sont arrivées. Chaque personne est différente, et pour chacun j'ai envie d'aider à trouver des solutions, à retrouver de l'autonomie et de la confiance en soi.

# 40

## Bénévoles

Dans la Manche, le Calvados et l'Orne

L'équipe est à la recherche de **nouveaux bénévoles**. Agriculteur actif ou en retraite? Familier du milieu agricole? Si vous adhérez à l'**éthique** de Solidarité Paysans (non jugement, autonomie décisionnelle, confidentialité...), et si vous êtes prêts à participer aux **formations** (écoute, droit, compta...) contactez-nous!

## Faites un don!

L'association est reconnue d'**intérêt général\***. Vos dons sont **défisicalisables**.

\*au sens des articles 200-1 et 238bis du CGI



### N'OUBLIEZ PAS

(non exhaustif..)

- **3 mai** : date limite déclaration sur les revenus professionnels 2021 (18 mai si télédéclaration) ;
- **5 mai** : date limite de dépôt de la déclaration 2022 sur la TVA 2021 ;
- **16 mai** : date limite déclaration PAC 2022 ;
- **25 mai** : date limite dépôt déclaration 2022 sur les revenus 2021 pour le Calvados (et les dépt. 01 à 19) ;
- **31 mai** : date limite dépôt déclaration 2022 sur les revenus 2021 pour la Manche (et les dépt. 20 à 54) ;
- **7 juin** : date limite dépôt déclaration 2022 sur les revenus 2021 pour l'Orne (et les dépt. 55 à 976) ;
- **29 juillet (dépt. 14 et 50) et 1er août (dépt. 61)** : dépôt DRP MSA sur revenus 2021

+ Déclarations trimestrielles de revenu (RSA/ PPA) !

Articles rédigés par le comité de rédaction : Virginie Beylier, Géraldine Gautier, Joseph Guilbert, Hélène Méline (SP76), Richard Olive, Axelle Pilon-Vuillermet, Hubert Poupion, Liliane Quetron, Joséphine Serra, Olivier Storez



### AGENDA SPBN et RESEAU SP

- **19 mai** : Conférence de Presse ;
- **2 juin** : Assemblée Générale de SPBN ouverte au public et débat "pas de comptabilité, quelles conséquences pour les agriculteurs?" , Vassy ;
- **9 juin** : Assemblée Générale de SP Normandie ;
- **23 juin** : fête des 30 ans de Solidarité Paysans 76 ;
- **28 et 29 juin** : Assemblée Générale du réseau Solidarité Paysans, Bagnolet

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, par le FEADER, la Région Normandie, par la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne Orne Sarthe, l'ARS, le Crédit Coopératif et par de nombreuses communes et communautés de communes.

